



## Délibération(s)

### **2025-14 : Compte financier unique 2024 – Budget SPIC Bistrot du Pradeau**

**Rapporteur : Monsieur LALUCA**

- Vu la délibération 2025-03 du conseil d'exploitation du SPIC Bistrot du Pradeau, du 11 mars 2025.

Le Conseil d'Exploitation, sous la Présidence de Madame Laugé, a délibéré sur le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget du Bistrot du Pradeau.

#### **Investissement**

Dépenses	Prévu	6 577.27 €
	Réalisé	6 292.79 €
Recettes	Prévu	6 577.27 €
	Réalisé	1 577.27 €

#### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévu	182 966.74 €
	Réalisé	172 908.64 €
Recettes	Prévu	182 966.74 €
	Réalisé	181 721.30 €

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement	- 4 715.52 €
Fonctionnement	8 812.66 €
Résultat global	4 097.14 €

Le détail de l'ensemble des comptes est présenté dans le projet de compte financier unique annexé. Conformément à la loi, Monsieur le Maire se retire de la séance.

Le Conseil Municipal est invité à :

#### **APPROUVER**

Art 1 - Le compte financier unique (ci-annexé) pour l'exercice 2024 du budget du SPIC Bistrot du Pradeau.

#### **Délibération votée :**

Pour : 20

Contre : 3 (Mme CASNAVE dit MILHET, Mme KÉRUZORÉ, M AUGUSTO)

Abstention : 0

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

ALLAL Ahmed

